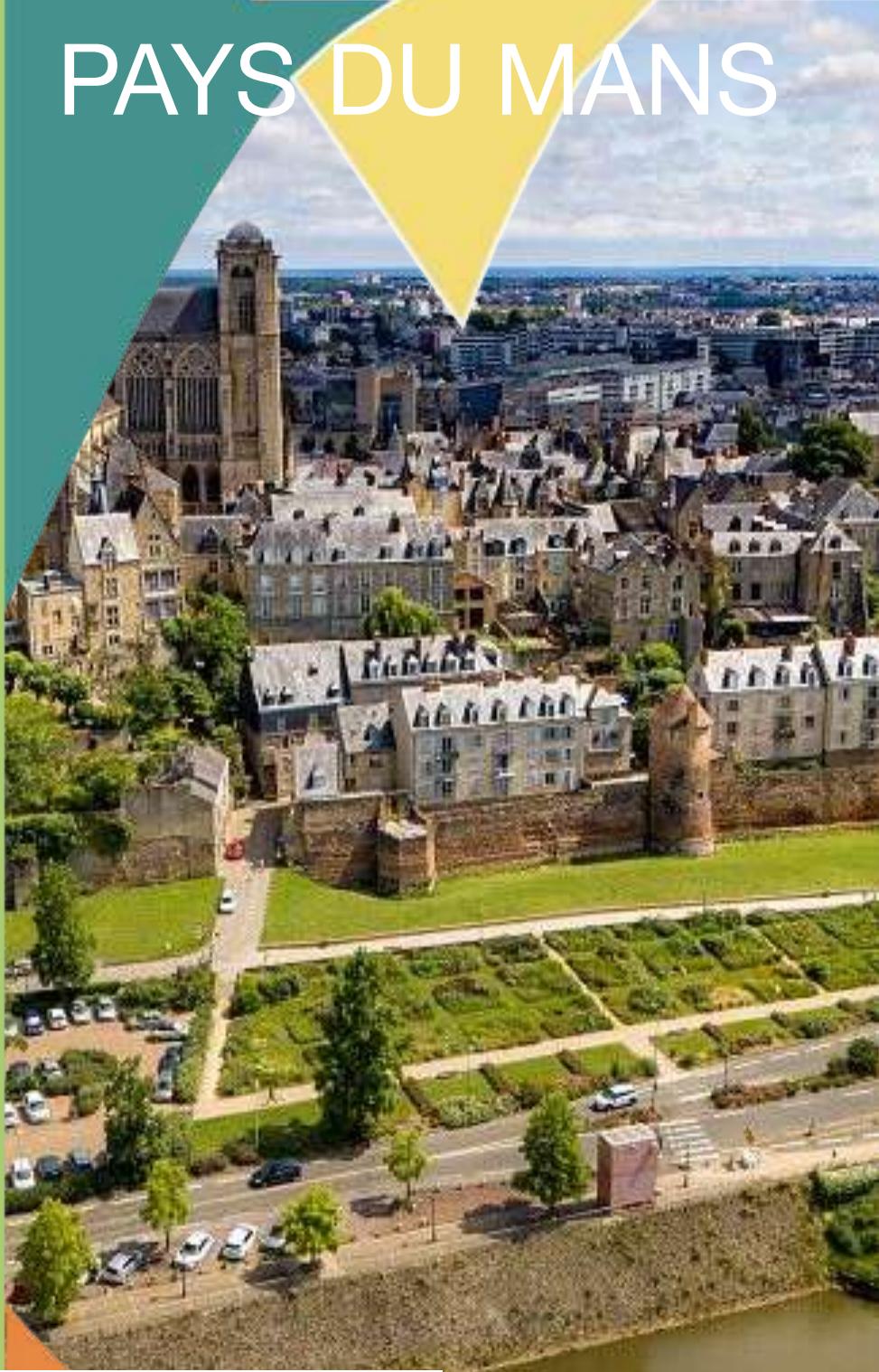


S C O T

PAYS DU MANS



DIAGNOSTIC TERRITORIAL



Réalisation : DJIBY DIALLO

Contexte d'études:

Le Syndicat Mixte du Pays du Mans a mandaté cette étude dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale - Aménagement, Équilibre, Cohésion (SCoT-AEC). L'objectif premier de cette synthèse est de réaliser un diagnostic approfondi de l'attractivité territoriale, considérée comme un élément stratégique dans le processus de planification à l'échelle du territoire.

La mission confiée vise à fournir une vision claire et perspicace de l'état actuel de l'attractivité du Pays du Mans en se concentrant sur des indicateurs pertinents. L'importance majeure de cette analyse réside dans sa capacité à éclairer les décideurs sur les forces et les défis qui caractérisent le territoire, facilitant ainsi la prise de décisions éclairées pour l'avenir.

Nous aborderons cette synthèse en mettant l'accent sur la clarté et la pertinence des informations plutôt que sur la densité de données. Cette approche vise à fournir une lecture succincte mais significative des éléments clés liés à l'attractivité du territoire, offrant ainsi une base solide pour le processus de révision du SCoT-AEC.

L'étude s'inscrit dans une démarche proactive visant à anticiper les enjeux à venir et à formuler des recommandations basées sur une compréhension approfondie des dynamiques territoriales. Cette première page sert d'introduction à l'ensemble du travail, soulignant l'importance cruciale de l'analyse de l'attractivité dans le contexte actuel de développement territorial.

SOMMAIRE :

PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE 3-4

UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE MODÉRÉE..... 4-5

UNE INÉGALITÉ SOCIALE PAR RAPPORT AUX REVENUS..... 6-7

UNE POPULATION UN PEU PLUS TOUCHÉE PAR LE CHÔMAGE..... 7-8

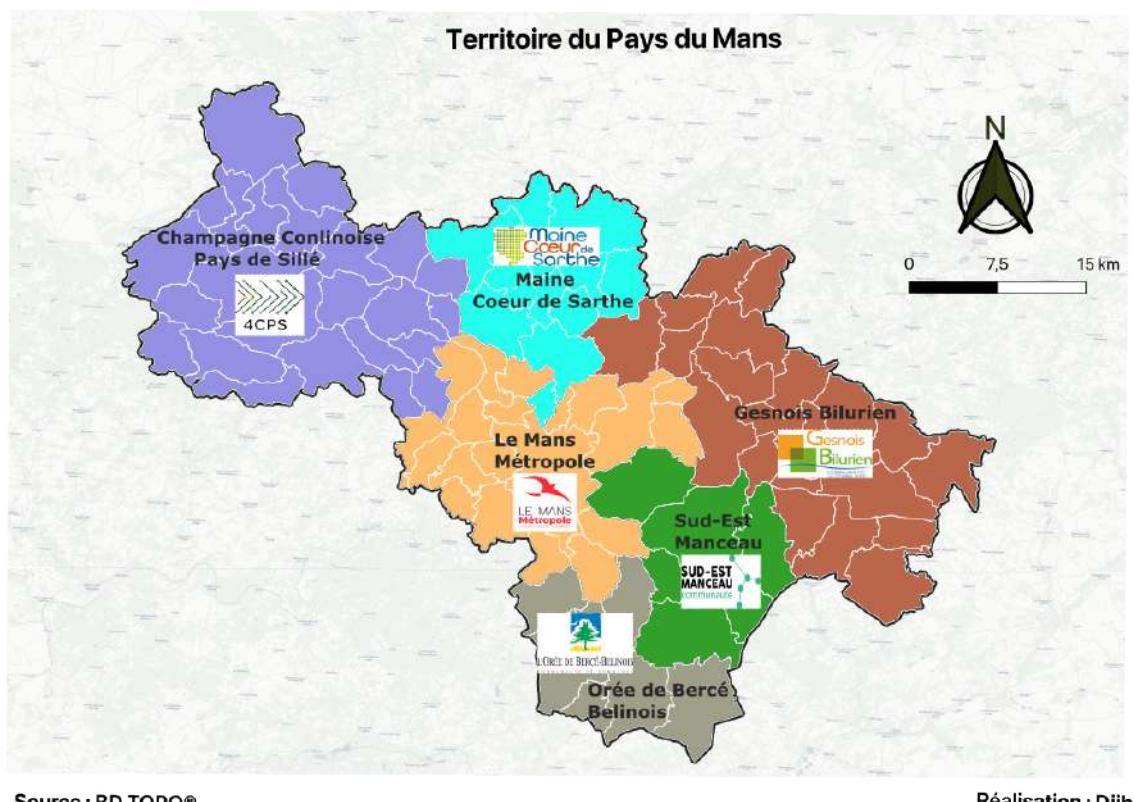
UN TERRITOIRE BIEN POURVU EN ETABLISSEMENTS SCOLAIRES..... 8-10

SYNTHÈSES ET CHIFFRES CLÉS..... 11-12

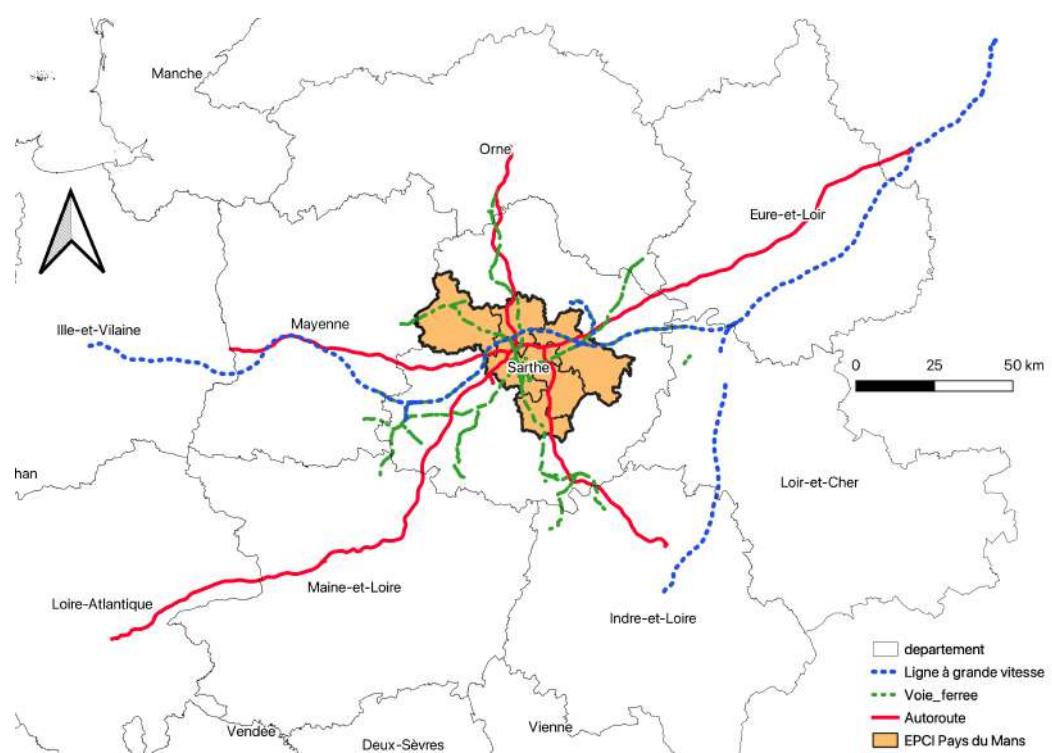
PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE

Le Syndicat Mixte du Pays du Mans, en collaboration avec le Conseil Départemental de la Sarthe, a été établi le 14 octobre 2002. Il englobe une population d'environ 316 000 habitants, répartis au sein de 92 communes.

Chaque commune du Pays du Mans est intégrée à une structure intercommunale, appartenant à la communauté urbaine Le Mans Métropole, ainsi qu'à l'une des cinq communautés de communes suivantes : Maine Cœur de Sarthe, Génois Silurien, Sud-Est Manceau, Orcée de Bercé Bélinois, Champagne Conlinoise et Pays de Sillé.



Avec une situation géographique favorable (axes routiers et ferroviaires, liaisons entre Paris et les grandes communes du nord-ouest)



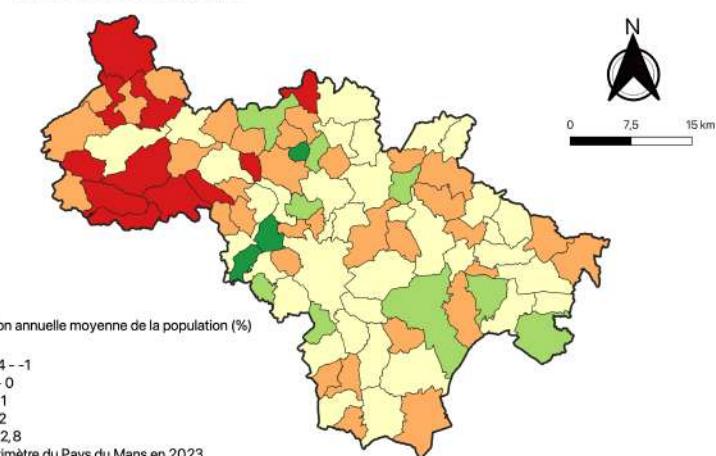
Une accessibilité favorable

Les infrastructures routières et ferroviaires confèrent au Pays du Mans une position stratégique dans le quart Nord-Ouest de la France. Dans un contexte de concurrence économique accrue entre les agglomérations et les territoires à l'échelle nationale et européenne, la qualité exceptionnelle de la desserte et des infrastructures de haut niveau constitue un atout majeur pour le territoire. Situé à l'interface entre le Grand Ouest, avec des liens vers des agglomérations telles qu'Angers, Nantes, Rennes et Caen, et l'Île-de-France, le SCoT du Pays du Mans, en tant que carrefour autoroutier, bénéficie d'une excellente accessibilité routière aux réseaux du Grand Ouest et nationaux.

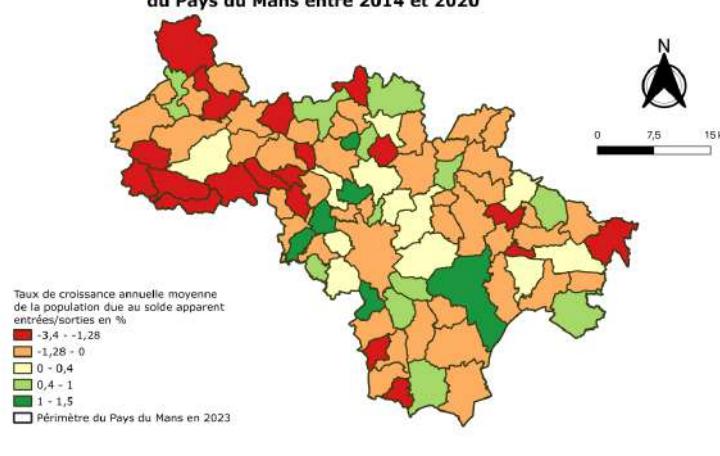
Cependant, l'accessibilité vers l'Est et le Sud-Est de la France présente des défis, principalement en raison de l'absence d'un réseau performant vers l'A19 (contournement sud de l'Île-de-France entre Orléans et Montargis), avec le gabarit de la liaison existante inadapté pour les trafics Ouest-Est au Sud de Paris. Le carrefour ferroviaire TGV offre à l'agglomération mancelle des interconnexions avec les grandes villes européennes, notamment Paris à 0h55, Bruxelles, Londres, Lille, Lyon, Marseille, plaçant les usagers des transports en commun à une relative proximité de lieux stratégiques en France : moins de 1h30 de l'aéroport d'Orly (TGV + bus), 1h37 de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, 55 minutes de la gare Montparnasse, 3h de Lyon, 2h38 de Lille, 3h 42mn de Strasbourg.

1- UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE MODESTE

Evolution annuelle moyenne de la population du Pays du Mans entre 2014 et 2020



Taux du solde migratoire apparent au niveau du Pays du Mans entre 2014 et 2020



Sources : BD TOPO®/
Statistiques-locales-INSEE

Réalisation : Djiby Diallo

Réalisation : Djiby Diallo

Sous-titre

Au 1er janvier 2020, la population résidant dans l'une des 92 communes du SCoT du Pays du Mans s'élevait à environ 316,480 personnes. Sur la période allant de 2014 à 2020, la croissance démographique du SCoT a été modeste, augmentant d'environ 0,2%. Bien que cette croissance soit légèrement en deçà de la moyenne nationale de 0,3%, elle témoigne néanmoins d'une faible dynamique territoriale.

L'analyse détaillée révèle que cette croissance repose principalement sur le solde naturel, tandis que le solde migratoire demeure à 0%. Ce constat souligne l'importance des facteurs endogènes, tels que les naissances et les décès, dans l'évolution démographique du territoire. La faible taux du solde migratoire peut être interprétée comme un élément à prendre en compte dans la compréhension de l'attractivité du SCoT du Pays du Mans.

En examinant les différentes entités composant le SCoT, des disparités notables se dessinent. Le Mans Métropole, par exemple, enregistre une stagnation de sa population, avec une croissance moyenne de seulement 0,3%. Cette situation s'explique en partie par un solde naturel apparent proche de zéro, mettant en évidence les spécificités de cette entité en termes de dynamique démographique.

De plus, cette tendance à la stagnation se reflète également au niveau des intercommunalités du SCoT dans son ensemble entre 2014 et 2020, en comparaison avec la période précédente de 2008-2013. On observe une faible évolution, notamment au sein de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, localisée au nord-ouest du SCoT, avec une diminution de - 0,7%. Cette variation souligne les réalités locales influençant la croissance démographique, mettant en évidence des défis spécifiques dans cette région.

Territoire	Population 2020	Taux de croissance annuel 2014-2020
CU Le Mans métropole	209557	0,3
CC Orée de Bercé Belinois	19419	0,0
CC Maine Coeur de Sarthe	21539	0,3
CC du Sud-Est du Pays Manceau	17672	0,6
CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	18035	-0,7
CC le Gesnois Bilurien	30258	0,2

Source : INSEE/ 2020

La dynamique démographique du SCoT du Pays du Mans révèle un territoire moins attractif, mais avec des nuances marquées. La croissance de la population a significativement ralenti au fil des décennies, passant d'un taux annuel moyen de +1,78 % entre 1962 et 1975 à +0,38 % entre 1975 et 1982, puis à 0,23 % entre 1982 et 2008. Ce ralentissement n'est cependant pas unique au Pays du Mans, mais plutôt une tendance générale observée dans de nombreux SCoT, à l'exception des zones littorales. Depuis 1975, le solde naturel reste positif, reflétant une croissance due aux naissances, tandis que le solde migratoire apparent, bien que globalement proche de zéro, présente des disparités au niveau communal. Seules six communes affichent un solde migratoire supérieur à 1, incluant Parigné-l'Evêque, Arnage, Fay, Trangé, Saint-Saturnin, et Souillé. Il est à noter que le solde naturel décline régulièrement, alors que le solde migratoire semble amorcer une légère reprise.

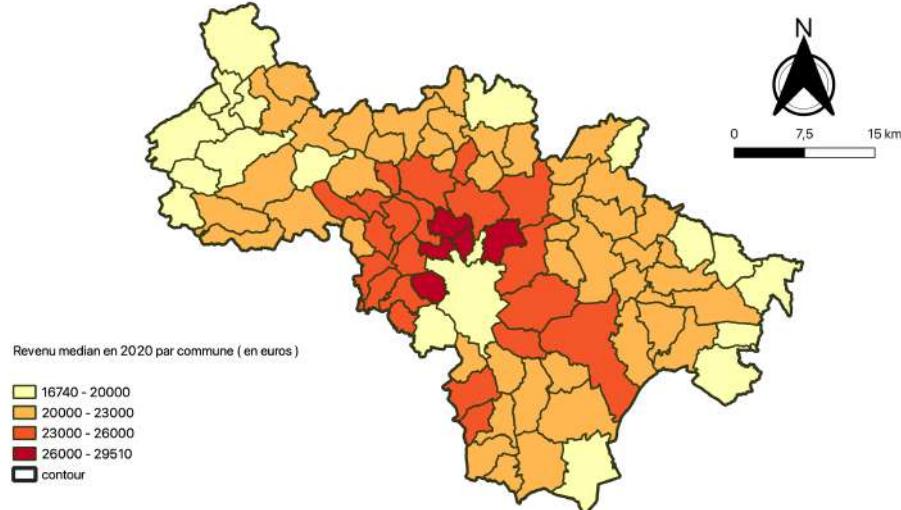
2- UNE INÉGALITÉ SOCIALE PAR RAPPORT AUX REVENUS

DES REVENUS MOINS ELEVÉS

Un niveau de vie médian plus faible : la moitié des unités de consommation ont un niveau de vie inférieur à 20000 euros par an.

Les revenus diminuent avec l'éloignement des communes du Mans excepté la première couronne

Revenu médian par unité de consommation en 2020



Source : BD TOPO®/INSEE,
Filosofi 2020

Réalisation : Djiby Diallo

Dans l'ensemble, les revenus annuels médians par unité de consommation présentent des variations notables, mettant en lumière des disparités économiques sur le territoire. La commune du Mans affiche un revenu médian de 19 920 euros, tandis que les communes aux extrémités du Pays du Mans se situent dans une fourchette de 16 740 à 20 000 euros.

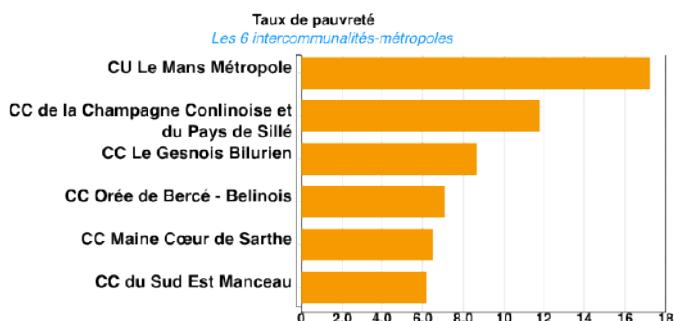
Ainsi les revenus les plus élevés se concentrent principalement dans les communes formant la première couronne autour du Mans, particulièrement au Nord, signifiant une attractivité économique plus marquée dans cette zone. Cependant, les cas particuliers d'Allonnes et de Coulaines, malgré leur position géographique favorable, présentent des revenus en dehors de cette tendance, nécessitant une exploration plus approfondie des dynamiques socio-économiques locales.

Une observation pertinente est la répartition inégale des revenus sur le territoire. Les communes du Nord-Ouest et celles situées à l'Est du SCOT se distinguent par des revenus plus bas, mettant en lumière des poches de fragilité économique qu'il convient d'analyser en profondeur. Cette répartition inégale souligne l'importance d'orienter les décisions en matière d'aménagement territorial afin de favoriser une croissance économique plus équilibrée sur l'ensemble du Pays du Mans.

Par ailleurs, la proportion de la population vivant avec un bas revenu représente un indicateur crucial à considérer dans le processus de planification territoriale. Avec une moyenne de 13,2%, le SCoT du Pays du Mans affiche une légère augmentation par rapport aux SCoT de référence (12,6%). Au sein des communes les plus défavorisées, telles qu'Allonnes, Coulaines, et Le Mans, les taux de bas revenus atteignent des niveaux préoccupants, soulignant la nécessité de mesures ciblées pour renforcer l'inclusion sociale et économique dans ces zones.

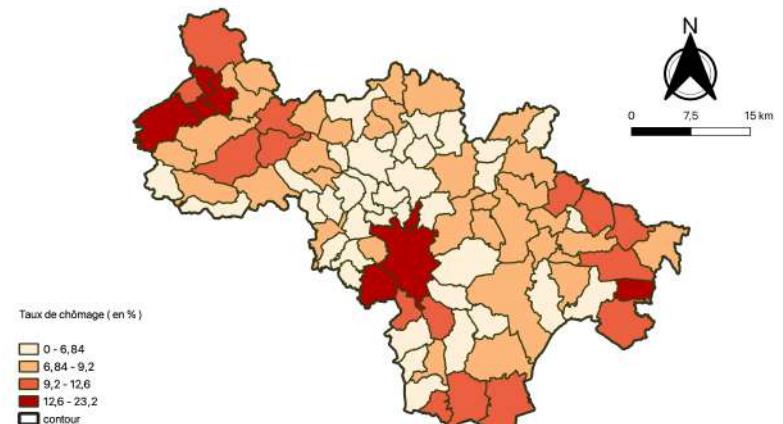
3- UNE POPULATION UN PEU PLUS TOUCHÉE PAR LE CHÔMAGE

Diagramme du taux de pauvreté



Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

Taux de chômage des 15-64 ans dans le Pays du Mans en 2020



Source : BD TOPO®/INSEE

Réalisation : Djiby Diallo

L'analyse du taux de pauvreté au sein du SCoT du Pays du Mans révèle des nuances importantes quant à la situation socio-économique de la population. En 2020, le taux de pauvreté global s'établit à 14,7 %, dépassant légèrement la moyenne nationale de 14,6 %. Cette donnée constitue un indicateur crucial dans la compréhension des dynamiques sociales du territoire, soulignant la nécessité d'une approche différenciée selon les zones géographiques.

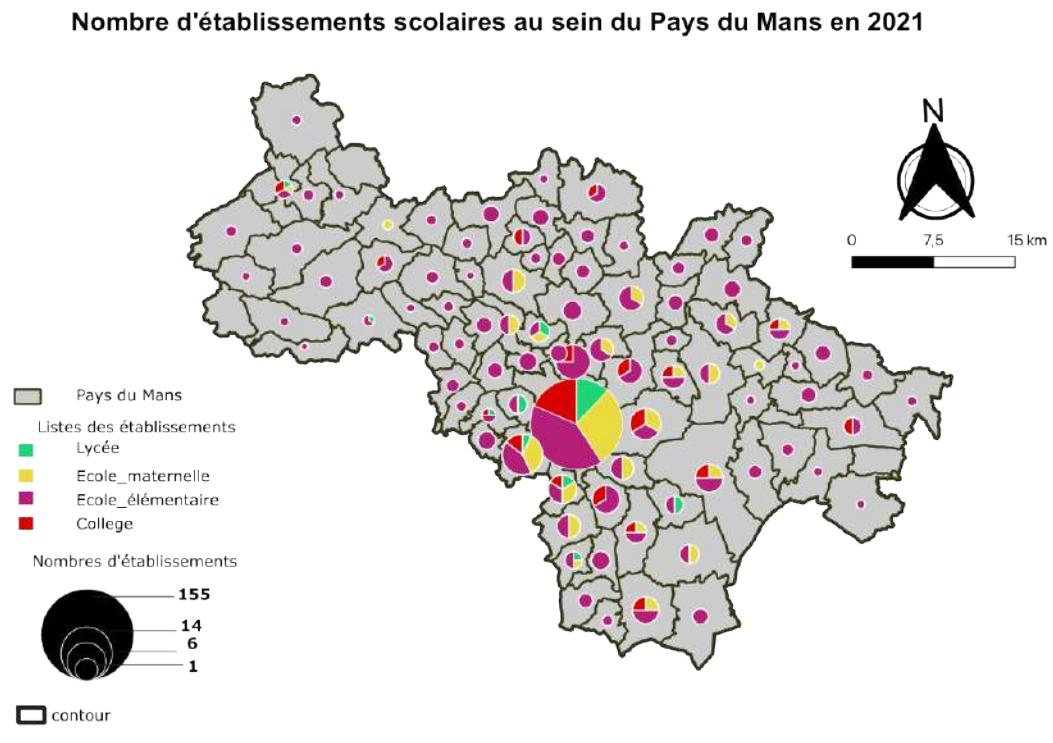
Une première observation révèle des disparités significatives entre les différentes composantes du SCoT. Dans le cadre du Mans Métropole, le taux de pauvreté atteint 17,6 %, dépassant ainsi la moyenne territoriale. Cette concentration plus élevée de la pauvreté dans cette zone spécifique pourrait être liée à des facteurs tels que la densité urbaine, l'emploi précaire, ou d'autres caractéristiques propres à cet espace métropolitain.

À l'inverse, les autres intercommunalités du SCOT présentent des variations notables. Dans certaines, le taux de pauvreté se maintient entre 7 % et 12 %, indiquant une situation socio-économique relativement plus favorable. Ces différences entre les territoires mettent en évidence la diversité des réalités au sein du Pays du Mans et soulignent l'importance de prendre en compte ces spécificités dans la planification territoriale.

Il est crucial de souligner que cette analyse du taux de pauvreté ne se limite pas à une simple observation statistique. Elle constitue un outil stratégique pour les décideurs, permettant une compréhension approfondie des enjeux sociaux au sein du territoire. Cette connaissance fine des dynamiques socio-économiques doit guider les actions à venir dans le cadre de la révision du SCoT-AEC, en favorisant des politiques ciblées et adaptées aux réalités locales.

4- UN TERRITOIRE BIEN POURVU EN ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

UNE CONCENTRATION DES ETABLISSEMENTS DANS L'AGGLOMÉRATION MANCELLE



Sources : BD TOPO® /
Statistiques-locales-INSEE

Réalisation : Djiby Diallo

Tableau des établissements scolaires par intercommunalités

Libellé	Lycée (en nombre) 2021	École maternelle (en nombre) 2021	École élémentaire (en nombre) 2021	Collège (en nombre) 2021
CC Maine Cœur de Sarthe	0	1	14	2
CC Le Gesnois Bilurien	0	5	22	2
CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	2	2	24	3
CU Le Mans Métropole	20	48	84	31
CC du Sud Est Manceau	1	3	6	2
CC Orée de Bercé - Belinois	1	4	11	2

Un territoire riche en établissement scolaire avec des collèges, des lycées, des écoles maternelles et élémentaires :

Un maillage plus ou moins équilibré

L'analyse des établissements scolaires au sein des différentes intercommunalités du Pays du Mans révèle une diversité significative dans l'offre éducative, soulignant l'importance de cet aspect dans l'évaluation globale de l'attractivité territoriale. Chaque intercommunalité présente une combinaison spécifique de lycées, écoles maternelles, écoles élémentaires, et collèges, reflétant la diversité des niveaux d'enseignement disponibles.

En ce qui concerne les points forts et les caractéristiques spécifiques, trois intercommunalités se distinguent par une concentration marquée sur les écoles élémentaires. La CC Maine Cœur de Sarthe, Le Gesnois Bilurien, et La Champagne Conlinoise et le Pays de Sillé affichent respectivement 14, 22, et 24 écoles élémentaires, mettant en évidence leur engagement particulier envers l'éducation primaire. Cependant, ces zones présentent des lacunes au niveau des collèges et des lycées, avec des chiffres faibles voire nuls. Par exemple, dans CC Maine Cœur de Sarthe et Le Gesnois Bilurien, l'absence de lycée est notable.

À l'inverse, Le Mans Métropole se distingue par une offre éducative remarquablement diversifiée à tous les niveaux, notamment avec 84 écoles élémentaires et 20 lycées. Cette diversité souligne un potentiel attractif significatif pour les familles ayant des enfants de tous âges.

En revanche, le Sud Est Manceau présente une offre éducative plus limitée, avec seulement 12 établissements scolaires, dont un seul lycée. Cette limitation peut affecter son attractivité éducative globale. De même, l'Orée de Bercé - Belinois affiche une répartition légèrement supérieure à celle du Sud Est Manceau, avec 11 écoles élémentaires et un lycée.

Les implications pour l'attractivité territoriale sont claires. La diversité de l'offre éducative est un facteur clé dans l'évaluation de l'attractivité, répondant aux besoins variés des habitants. La promotion de cette diversité, avec une attention particulière aux spécificités de chaque intercommunalité, peut renforcer l'attrait global du territoire. Les résultats fournissent une base solide pour la prise de décisions éclairées dans le cadre de la révision du SCoT-AEC, en identifiant les forces et les défis liés à l'éducation dans chaque zone.

Synthèses et chiffres clés

Le SCoT du Pays du Mans tire son principal avantage de sa situation géographique stratégique, au croisement de cinq axes autoroutiers et au cœur d'une étoile ferroviaire à cinq branches. Cependant, malgré cette position avantageuse, la croissance démographique du territoire entre 2014 et 2020 a été modeste, augmentant d'environ 0,2%, légèrement en deçà de la moyenne nationale. Cette croissance repose principalement sur le solde naturel, tandis que le solde migratoire demeure stable à 0%.

L'analyse détaillée révèle des disparités significatives entre les entités du SCoT, notamment une stagnation de la population dans le Mans Métropole, expliquée en partie par un solde naturel et migratoire proche de zéro. De plus, une tendance à la stagnation est observée au niveau des intercommunalités du SCoT dans son ensemble, avec une diminution de - 0,7% dans la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé.

En ce qui concerne le niveau de vie, le territoire présente des disparités socio-économiques importantes, avec une moitié des unités de consommation ayant un niveau de vie inférieur à 20 000 euros par an. Les revenus diminuent avec l'éloignement des communes du Mans, sauf pour la première couronne. En outre, le taux de pauvreté global en 2020 s'élève à 14,7%.

En dépit de ces nuances, le territoire est riche en établissements scolaires, comprenant des collèges, des lycées, des écoles maternelles et élémentaires. La dynamique démographique et les réalités socio-économiques du SCoT du Pays du Mans mettent en lumière des défis spécifiques, nécessitant une compréhension approfondie pour guider les décisions futures dans le cadre de la révision du SCoT-AEC.

°Des enjeux pour demain

- ➔ Comment capitaliser sur une situation géographique avantageuse et une accessibilité tant au niveau national qu'international ?
- ➔ Quelle vision démographique souhaite-t-on atteindre pour le territoire ?
- ➔ Comment envisagez-vous de résoudre les inégalités socio-économiques ainsi que l'augmentation continue du taux de chômage dans le Pays du Mans ?
- ➔ Comment valoriser les points forts d'un territoire doté d'infrastructures majeures telles que les établissements scolaires ?

Les chiffres clés

Thèmes	Indicateur	Pays du Mans	Sources
Accessibilité et desserte de l'agglomération par les grands réseaux	Temps TGV avec agglomérations en 2024	Rennes: 45 mn Nantes: 1h17 Lille: 2h38 Paris: 55mn Lyon: 3h Marseille: 4h54 Strasbourg : 3h42	SNCF-Connect
Démographie	Taux de croissance annuel de population 2014 - 2020	0,2%	Statistiques-locales - INSEE
	Solde migratoire 2014 - 2020	0,0%	Statistiques-locales - INSEE
Socio-économie	Revenu médian par unité de consommation	21336 euros	Statistiques-locales - INSEE
Emplois	Le taux de chômage 15 - 64 ans	14,7%	INSEE - FILOSOFI
Equipements et services	Nombres d'établissement scolaires	290	Statistiques-locales - INSEE